

Projet culturel en établissement pour adultes  
en perte d'autonomie  
DOSSIER DE CANDIDATURE APPEL A PROJETS  
ANNEE 2017

**A renvoyer impérativement avant le 16 décembre 2016**

*Nous vous remercions de ne pas modifier la structure du dossier et de respecter l'ordre des rubriques.  
Des visuels peuvent être rajoutés en couverture et à la fin du dossier*

- 1 exemplaire papier à :  
L'Agence Culturelle Départementale Dordogne Périgord  
Espace Culturel François Mitterrand  
2, place HOCHÉ - 24000 PERIGUEUX  
et
- 1 exemplaire électronique à :  
[c.bissoulet@culturedordogne.fr](mailto:c.bissoulet@culturedordogne.fr) - Tél : 05 53 06 40 27

Identification de l'établissement :

Adresse postale :

Nom du Directeur :

Tél : Mail :

N° SIRET :

Code APE :

Capacité (nombre de lits et de places) :

Noms prénoms, fonctions et coordonnées du binôme référent porteur du projet (animateur/éducateur et chef de service/cadre) :

Tél : Mails :

---

Identification de la structure culturelle ou artistique ou artiste(s) :

Forme juridique (association, établissement public de coopération culturelle, régie publique, artiste indépendant.... joindre les justificatifs correspondants) :

Nom prénom intervenant : Pseudo : Pseudo :

Statut juridique :

Adresse :

Date et lieu de naissance :

N° SIRET :

N° de Sécurité sociale :

Tél : Mail :

CV obligatoire

Nom prénom intervenant : Pseudo :

Statut juridique :

Adresse :

Date et lieu de naissance :

N° SIRET :

N° de Sécurité sociale :

Tél : Mail :

CV obligatoire

## DESCRIPTIF DU PROJET

Le cadre proposé ci-dessous devra faire l'objet d'une note détaillée respectant les items suivants :

### TITRE DU PROJET :

#### Partie Etablissement

Contexte

Notamment spécificités de l'établissement (population accueillie,...)

Motivations et objectifs de l'établissement d'hébergement à développer ce projet artistique

#### Partie partenaire culturel

Contexte

Notamment discipline artistique choisie

Motivations et objectifs de l'artiste à développer ce projet artistique en relation avec l'établissement partenaire

#### **Contenu détaillé du projet précisant :**

- Description du projet répondant aux objectifs fixés dans l'appel à projet avec la nature exacte des interventions :

- Calendrier prévisionnel :

- Public concerné :

Nombre :

Spécificités :

- Modalités de mise en œuvre du projet (implication des personnels, des familles, échanges informels, réguliers, groupes de concertation et d'évaluation)

- Lieux d'intervention

#### **Autres partenaires :**

(Association, lieu culturel, ...)

## Budget prévisionnel du projet 2017

- Budget TTC du projet pour lequel votre structure sollicite des crédits
- Détaillé : vous ferez bien apparaître les différentes dépenses et recettes
- Equilibré : le total des dépenses doit être égal au total des recettes
- Le montant des crédits demandés doit apparaître clairement

Dépenses	TOTAL	Recettes	TOTAL
<p><b>Frais d'intervention de l'artiste et/ou du professionnel de la culture</b></p> <p><b>*Rémunération</b> (charges et TVA incluses) comprenant le temps d'immersion des artistes dans l'établissement            Artiste 1 ..... heures x 60 €            Artiste 2 ..... heures X 60 €</p> <p><b>*Déplacement des intervenants</b>            Artiste 1.....            Artiste 2.....</p> <p><b>*Repas</b>            Artiste1.....            Artiste 2 .....</p> <p><b>Dépenses de fournitures nécessaires à la réalisation du projet :</b></p> <p>*Location ou achat de matériel (technique)            *Publication / Communication            *Frais postaux / Télécom            *Frais d'exposition            *Documentation            *Assurances            *Droits d'auteurs</p>		<p>Montant total de l'aide financière sollicité (Conseil départemental, ARS, DRAC ALPC, Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord)</p>	
		<p><b>Autres financeurs</b></p> <p>Publics            Précisez : .....</p> <p>Privés            Précisez : .....</p>	
<p><b>Prise en charge des sorties culturelles</b></p> <p>*Sorties spectacles            *Déplacements / Transports            *Hébergement</p>		<p><b>Etablissements</b></p> <p>* Etablissement :            * Association gestionnaire :</p>	
<p><b>Prestations de services</b></p> <p>*Achat de spectacle            *Autres prestations</p>		<p>Autres :</p>	
TOTAL		TOTAL	

NB : Les crédits sont attribués annuellement pour financer la réalisation d'un projet précis.

Ils ne doivent pas servir à couvrir les frais de fonctionnement des structures culturelles partenaires.

Si l'action prévue et aidée dans le cadre de l'appel à projets n'est pas réalisée, le projet est annulé et l'artiste restituera la somme perçue au prorata des actions réalisées.

Les justificatifs des financements complémentaires (courrier, attestation, ...) sont obligatoires.